

Actions

Numérique :
quels enjeux pour
la Ville de Saint-Jean-de-Monts ?

Dossier

La Ville
de Saint-Jean-de-Monts
s'engage pour
ses associations

Actions

Le nouveau
skatepark
est ouvert

Actions

Extension
et renaturation
du cimetière :
un projet novateur



Édito

Chères Montoises, chers Montois,

À l'heure où la situation internationale est marquée par la montée du populisme, l'instabilité géopolitique et des positionnements violents, Saint-Jean-de-Monts continue d'évoluer au rythme de projets ambitieux, toujours pensés avec et pour vous, de façon constructive et apaisée.

Preuve en est, le succès de la 1^{ère} édition du Salon des Montois au Palais des Congrès Odyssée témoigne de notre volonté partagée de co-construire l'avenir de notre commune, tout en respectant mon engagement de réaliser ensemble des points d'étapes au sujet des projets en cours et à venir, selon ce que vous souhaitez. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à ce grand rendez-vous de la démocratie locale. Vous avez été plus de 600 citoyens à participer activement aux ateliers interactifs, conférences, bus-tour et animations, contribuant à définir ensemble nos priorités pour la 2^e version de la feuille de route #SaintJeanDeMonts2030 que j'aurai le plaisir de partager avec vous d'ici l'été.

Nos projets se concrétisent à vive allure, portés par un budget 2025 ambitieux et responsable. Le nouveau skatepark est ouvert. L'extension et la renaturation du cimetière débiteront cet été. Les premiers travaux d'embellissement et de sécurisation de l'Esplanade de la Mer commenceront en septembre. Un nouveau pôle enfance-jeunesse, moderne et végétalisé, est en cours de conception, avec notamment une nouvelle grande crèche.

Tous ces grands projets sont menés conjointement à l'entretien et à la rénovation de l'espace public. Notre magnifique estacade est en cours de maintenance, suite aux violentes intempéries. La nouvelle passerelle du Potet, plus solide et durable, a été installée. Pour 2025, nous allouons 1 M€ à l'entretien et l'amélioration de la voirie et des trottoirs, pour offrir un cadre de vie plus agréable et sécurisé, en complément des actions de la Communauté de Communes OMDM qui porte également la compétence.

Dans un souhait à la fois d'économies et d'engagement écologique notre économiste de flux, récemment recruté, travaillera lui sur nos bâtiments municipaux, pour lesquels nous investissons là aussi 1 M€ en 2025.

Toujours pour préserver votre pouvoir d'achat, nous avons décidé, avec les élus, de maintenir inchangée la part communale de la fiscalité locale en 2025. Et pour toujours mieux accompagner le riche tissu associatif, nous maintenons l'ensemble des subventions aux associations.

Demain, la modernisation de l'action publique, avec notamment l'arrivée de l'intelligence artificielle, viendra enrichir cette dynamique ambitieuse et réaliste, qui favorise la proximité humaine tout en facilitant vos démarches du quotidien.

Pour une commune tournée vers l'avenir, responsable et engagée pour préserver la qualité de vie des Montois !

Très belle saison printanière à toutes et à tous,

Véronique Launay
Maire de Saint-Jean-de-Monts



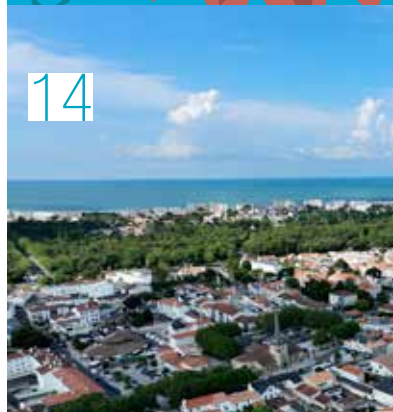
“ Pour 2025, nous allouons 1 M€ à l'entretien et l'amélioration de la voirie et des trottoirs, pour offrir un cadre de vie plus agréable et sécurisé. ”



Sommaire



4



14



18



20



8



16

2 Édito

4 Kid's Folies : des animations dans tous les sens !

6 En bref

8 La Ville de Saint-Jean-de-Monts s'engage pour ses associations

14 Budget 2025 : une gestion responsable pour un avenir durable

16 Extension et renaturation du cimetière : un projet novateur

18 Numérique : quels enjeux pour la Ville de Saint-Jean-de-Monts ?

19 Tribunes

20 Le nouveau skatepark est ouvert

22 Infos pratiques & rendez-vous

24 Efficience énergétique des bâtiments communaux : le défi de l'économe de flux



Évènement Kid's Folies : des animations dans tous les sens !

Du 5 au 30 avril 2025, le festival des enfants revient à Saint-Jean-de-Monts, direction les 5 sens ! L'ouïe, l'odorat, la vue, le toucher et le goût seront à l'honneur pendant les vacances de printemps pour le plaisir des enfants et de leur famille. Détails de cette édition renversante :

UNE EXPOSITION SENSATIONNELLE

Plongez dans l'univers des 5 sens avec les expositions interactives : « **Dans tous les sens** » et « **Le Laboratoire de Merlin** ».

Une aventure ludique et sensorielle pour éveiller la curiosité et stimuler les sens des petits explorateurs ! Une exposition à expérimenter, à toucher, à écouter et à voir !



« Comme chaque année, ce festival s'inscrit dans le souhait de rendre la culture accessible pour tous les enfants. Les visiteurs seront amenés à utiliser leurs 5 sens pour découvrir les expositions et activités.

L'occasion pour les petits et les grands de profiter d'un programme d'activités riche et varié. » déclare Véronique Launay, Maire de Saint-Jean-de-Monts.

DEUX ATELIERS DANS TOUS LES SENS

TEMPO PINCEAU POUR LES ENFANTS (3-5 ANS) ET LEURS PARENTS

Et si vous faisiez l'expérience de l'influence de la musique sur vos émotions et sur votre créativité ? Créez en duo plusieurs œuvres uniques aux rythmes des musiques.

Dates : mardi 8, jeudi 10, jeudi 17, vendredi 18 avril
de 10h à 11h30 | Tarif : 25 € (1 enfant + 1 adulte)



ATELIER LE GOÛT ET LES COULEURS

Les enfants de 6 à 12 ans laisseront leur génie créatif s'exprimer à l'aide de techniques inspirées de la cuisine : tampon-pommes, papier marbré de lait, gravure avec une machine à pâte, etc.

Dates : mardi 8, jeudi 10, jeudi 17, vendredi 18 avril | **De** 14h30 à 16h | **Tarif :** 25 €/personne

UN SPECTACLE QUI CARTONNE

« Ça Cartonne », un spectacle mêlant magie, poésie et humour, où Lucien tente de construire une maison en carton à sa manière ! Rires et surprises garantis dans cette aventure où l'impossible devient possible !

Prêt à embarquer aux côtés de Lucien pour un voyage inoubliable ?

Avec Jean-Michel Bouteille - Mise en scène : Cécile Lopez

Date : jeudi 17 avril à 17h | **Durée :** 45 minutes | **Dès** 4 ans | **Tarif unique :** 9 €

DES ACTIVITÉS POUR TOUS !

Dès 3 ans, les enfants, les ados et les familles pourront participer à des ateliers ! Chasse au trésor, gym, roller, cirque, parkour, cuisine, voile, surf, paddle et même stage de théâtre !

Il y en aura pour tous les goûts !

À VOS PELLERES, PRÊTS, CRÉEZ !

Participez aux concours de création de châteaux de sable sur le thème des 5 sens ! En famille, laissez libre cours à votre imagination pour construire un château. Chaque semaine, un thème éveillera l'un des sens. Une activité ludique et créative pour petits et grands !

15 avril : La vue

25 avril : Le goût

29 avril : L'ouïe

Horaires : de 14h30 à 16h30

5 €/famille | Inscriptions obligatoires : www.kidsfolies.fr ou Office de Tourisme

LES MINI-CHEFS CONTRE LES CHEFS

Préparez-vous pour une expérience culinaire inoubliable ! Dans une cuisine d'exception, enfants et adultes s'unissent pour relever le défi « Les Mini-chefs contre les Chefs ». Ce cours de cuisine interactif, animé par le chef renommé **Yvon Garnier**

**WEEK-END SENSATION PIRATES**

Samedi 19 et dimanche 20 avril, le village « Les naufragés de l'Inferi » vous ouvre ses portes. Plongez dans une aventure hors du temps au cœur d'un vaste espace immersif : un campement de pirates. Une véritable bulle temporelle qui transporte dans l'Histoire à travers le rire, le jeu, la créativité et l'émerveillement.

Théâtre, musique, combats chorégraphiés, jonglerie, espaces scénarisés, ateliers pédagogiques et interactifs vous attendent pour découvrir la vie des pirates, l'escrime, les pavillons et bien plus encore !

et **Abdel Benhallou**, chef attiré de Kid's Folies, vous invite à sublimer les produits locaux avec des techniques et astuces de pro !

Une occasion parfaite pour partager plaisir et gourmandise avec vos proches.

Date : Mercredi 16 avril | **De** 14h30 à 16h30

Lieu : Odyssée, la plus grande cuisine de Saint-Jean-de-Monts

Tarif : 45 € par famille (4 participants)

À partir de 6 ans

SOIRÉE SOUS LES ÉTOILES : « Abysses, l'odyssée des mers »

Samedi 19 avril, dès 21h, plongez dans un cortège lumineux spectaculaire. Laissez-vous guider vers les abysses au son des percussions japonaises et des rythmes électro.

À 22h, la parade sera suivie du feu d'artifice, mis en musique sur le thème « Les 5 sens ».

Programme complet sur : www.kidsfolies.fr



En bref

Dragons et sortilèges à la Médiathèque !

Avec Février Fantasy, la Médiathèque a offert un mois de découvertes fantastiques avec de nombreuses animations pour tous les âges. Le festival de l'imaginaire a plongé petits et grands dans un univers peuplé de dragons, d'elfes et autres créatures mythiques. Conférence, jeux vidéo, tricot, ciné-concert manga, quiz et jeu de rôle : un programme original et varié qui a ravi néophytes et 232 amateurs du genre.



La 5^e Saison : Clémentine Célarié époustouflante

29 janvier. L'auditorium du Palais des Congrès Odyssée était comble pour l'occasion : une performance scénique exceptionnelle et bouleversante, livrée par la comédienne lors de l'adaptation théâtrale « Je suis la maman du bourreau ». Relatant la terrible histoire de Gabrielle de Miremont qui découvre le monstre qu'est son fils, Clémentine Célarié a emporté avec elle les spectateurs dans les profondeurs de l'âme humaine et l'amour viscéral d'une mère.



Des balades santé pour bien vieillir

En janvier, les aînés de Saint-Jean-de-Monts ont profité d'un cycle de trois balades santé alliant activité physique, découverte du patrimoine et conseils bien-être. À travers ces marches thématiques, plus de 40 participants ont pu s'initier à la marche nordique, explorer la ville et échanger sur l'alimentation. Une initiative conviviale et bénéfique, organisée en partenariat avec la Mutualité Française.



Des halles rénovées pour mieux vous accueillir

Après une fermeture du 27 janvier au 7 février, les halles de Saint-Jean-de-Monts ont rouvert leurs portes avec des sols rafraîchis, des murs repeints et quelques améliorations pour plus de confort. Pendant les travaux, les commerçants ont poursuivi leur activité à l'extérieur, garantissant la continuité du marché. Retrouvez-les désormais chaque mercredi et samedi au sein d'un cadre rénové !



Char à voile & wingskate : sensations fortes sur la plage !

Durant toutes les vacances d'hiver, la Base Nautique de Saint-Jean-de-Monts a proposé de nombreuses initiations au char à voile et au wingskate (planche à roulette tractée par une voile). Près de 100 adultes et enfants ont ainsi pu savourer les sensations de vitesse et découvrir les plaisirs de la glisse sur le sable, avec l'océan en arrière-plan. Ouverte à l'année, la Base Nautique offre un panel d'activités nautiques et terrestres adaptées à tous.



85 talents rencontrés : un Job Dating réussi !

Le 17 février, la Ville de Saint-Jean-de-Monts a participé au Job Dating organisé par France Travail Challans, en collaboration avec la Communauté de Communes OMDM. Plus de 85 personnes rencontrées et de nombreuses opportunités proposées ! Un moment d'échange pour favoriser l'emploi local, recruter pour la saison et faire découvrir les métiers essentiels au dynamisme de la Ville comme animateurs, surveillants de plage, agents de propreté et bien plus encore.



Une nouvelle passerelle pour l'étang du Potet

Les promeneurs peuvent désormais traverser l'étang du Potet en toute sécurité grâce à une passerelle entièrement renouvelée. L'ancienne structure, devenue trop fragile, a été remplacée par un ouvrage plus robuste et durable, avec une base en aluminium et un bardage en bois pour une parfaite intégration paysagère. Conçue par l'entreprise vendéenne Atlantique Marine, elle offre un passage harmonieux au cœur de la nature. Pour un espace public plus agréable !



Salon des Montois : une dynamique collective et citoyenne

Plus de 600 Montois ont participé au Salon des Montois. Un moment convivial d'échanges et de réflexion sur l'avenir de Saint-Jean-de-Monts, mais aussi de nombreux ateliers : risques littoraux, sexisme, navigation en sécurité sur Internet, préservation du marais ou encore confection de mangeoires en osier. Les citoyens ont également pu partager leur vision de la Commune et ainsi contribuer à la nouvelle version de la feuille de route #SaintJeanDeMonts2030 !



Dossier

A photograph showing three volunteers in yellow shirts and blue caps pushing a person in a yellow and blue wheeled chair on a wet beach. The background shows a row of modern apartment buildings under a cloudy sky. The volunteers are barefoot and running on the wet sand. The person in the chair is wearing a blue cap and a dark shirt. The chair has large yellow wheels and a blue frame. The volunteers are holding the chair from behind, and one is holding a handle attached to the front. The wet sand reflects the scene.

La Ville de Saint-Jean-de-Monts s'engage pour ses associations

La Ville de Saint-Jean-de-Monts poursuit son engagement en faveur des associations locales dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs. Soutien financier et logistique, valorisation des actions associatives lors d'événements, dispositif Monts Pass Solidaire ou encore mise à disposition de salles communales : tour d'horizon de la politique associative de la Commune.

UN SOUTIEN CONSTANT DE LA VILLE

Mise à disposition du matériel, des infrastructures et de la logistique, mais aussi gratuité des salles pour les entraînements ou pour les assemblées générales : la Commune continue de rendre la vie des associations plus facile grâce notamment à un soutien logistique et financier permanent.

Hausse des subventions en 2024

Une aide qui se traduit également par l'octroi de subventions de fonctionnement, qu'elles soient courantes ou exceptionnelles, pour l'organisation de manifestations ou d'opérations ponctuelles. En 2024, 700 000 € ont été alloués aux associations, soit 200 000 € de plus qu'en 2023. Cette augmentation témoigne de l'engagement constant des élus à soutenir le tissu associatif local.

Toute demande de subvention doit être adressée par courrier postal via le formulaire mis à disposition, à l'attention de Madame le Maire. Plus d'informations sur le site de la Ville (www.saintjeandemonts.fr) dans la rubrique « Mes loisirs ».

Mise à disposition des salles communales

La Ville de Saint-Jean-de-Monts dispose de **3 salles municipales** - salles des Ondines, d'Orouët et du Vieux Cerne - disponibles à la location pour les associations. Celles d'Orouët et du Vieux Cerne peuvent également être louées aux particuliers et professionnels.

Acquise par la Commune le 19 décembre 2022, la salle des Ondines se situe impasse des Tisserands, proche des zones commerciales. Elle est principalement utilisée par les associations pour des activités réalisées à l'année (théâtre, danse, etc.). Elle offre ainsi un espace supplémentaire pour répondre aux besoins des structures associatives.

Les salles Charles Milcendeau et du Vasais sont également régulièrement mises à leur disposition.

En 2024, les différentes salles communales enregistraient **près de 113 heures de fréquentation par semaine** par les associations.

Convention saisonnière ou besoin ponctuel ? Toutes les demandes s'effectuent en Mairie auprès du service Relation aux Usagers et Vie Associative au 02 51 59 97 00 ou directement sur le site internet de la Ville : www.saintjeandemonts.fr

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS à Saint-Jean-de-Monts en 2024

76



trophées & coupes

distribués lors de la traditionnelle cérémonie des Trophées Sportifs qui récompensent les associations sportives dans leurs domaines

24



vins d'honneur offerts à l'occasion des assemblées générales des associations

218

conventions signées



pour les réservations de salles communales et équipements sportifs, soit l'équivalent de **11 851€**.

94



dossiers enregistrés

relatifs aux subventions

UNE CONTRIBUTION ACTIVE DE LA SEML SAINT JEAN ACTIVITÉS

La **SEML Saint Jean Activités**, en délégation de service public pour la Ville, soutient depuis longtemps les associations locales. Les salles du Palais des Congrès Odyssea sont en effet régulièrement utilisées par les associations montoises qui bénéficient de tarifs privilégiés sur les locations de plusieurs espaces du bâtiment. En 2023-2024, le Palais a accueilli environ **17 000 personnes** issues du milieu associatif, réparties sur **98 jours** et **60 événements**, incluant assemblées générales, spectacles, galas de danse, concours de belote, thés dansants, lotos, soirées animées, arbres de Noël, repas, etc. Chaque association montoise bénéficie d'un contact dédié avec un agent de la SEML pour la gestion des dossiers, devis et demandes spécifiques.

Les services techniques et de ménage veillent à répondre dans les meilleurs délais aux besoins exprimés par les associations, conformément au cahier des charges défini, incluant notamment la préparation des salles, la mise à disposition de matériel et la gestion du mobilier.



Échange avec Céline Vrignaud, Adjointe à la Ville de Saint-Jean-de-Monts déléguée à la vie associative :

QUELLES SONT LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE ASSOCIATIVE DE LA VILLE ?

La municipalité déploie une politique associative volontariste, en étant à l'écoute des associations montoises. Cet engagement se traduit par un accompagnement quotidien, avec une attention particulière portée sur l'aide dans les démarches administratives, les réservations de salles et la gestion des déclarations obligatoires liées aux événements. Le service Vie Associative est ainsi disponible pour fournir aux associations les informations et conseils nécessaires à leur fonctionnement. En parallèle, la Ville soutient financièrement les associations par le biais de sub-

ventions, afin de favoriser la pérennité de leurs activités. Dans un contexte budgétaire contraint, il convient de souligner que la municipalité a décidé de maintenir les mêmes niveaux de dotations pour l'année 2025. Enfin, la Ville organise plusieurs événements phares, dont le Forum des Associations qui permet de mettre en lumière toute la richesse de l'offre associative auprès de la population.

QUELLES ACTIONS MET-ELLE EN PLACE POUR FAVORISER LA PÉRENNISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES ASSOCIATIONS ?

Nous organisons régulièrement des rencontres entre les associations et les élus, afin de mieux cibler leurs besoins et leurs attentes pour continuellement améliorer les services qui leur sont proposés. Ces temps d'échanges permettent également de présenter les nouveautés et de rappeler les droits accessibles aux associations. Chaque année, un grand rendez-vous réunit l'ensemble des associations, consolidant ce



lien de proximité. Les élus sont aussi très présents lors des assemblées générales, renforçant ainsi leur implication directe auprès des acteurs associatifs. Enfin, le service Vie Associative réalise des enquêtes auprès des associations, comme cela est le cas après le Forum des Associations par exemple, pour recueillir leurs retours et définir, en concertation, les axes d'amélioration à mettre en place.

QUEL RÔLE LES ASSOCIATIONS ONT-ELLES DANS LA DYNAMIQUE DE LA VIE LOCALE ?

Les associations sont des acteurs indispensables à la vie communale et contribuent activement à son rayonnement. Elles organisent des événements de grande envergure et des activités quotidiennes. Elles permettent également de renforcer l'attractivité de la ville en proposant une offre étendue et diversifiée d'activités, incitant ainsi de nouveaux résidents à s'y installer. Pour les Montois, les associations enrichissent le quotidien en proposant des

animations tout au long de l'année. Elles sont au cœur du bien-vivre ensemble, favorisant un esprit de convivialité entre tous les habitants.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS LES ASSOCIATIONS FONT FACE AUJOURD'HUI, ET QUELLES SOLUTIONS LA MAIRIE PROPOSE-T-ELLE POUR LES ACCOMPAGNER ?

Les principaux défis sont les difficultés liées au recrutement et à la dynamisation de leurs bénévoles, ainsi que, pour certaines, au renouvellement de leurs équipes. Pour y répondre, la Ville a déjà organisé des conférences thématiques spécifiquement destinées aux associations, afin de les accompagner dans la gestion de ces enjeux, notamment en matière de recrutement. C'est un dispositif vraiment personnalisé, qui avait été très bien accueilli et qui pourra être amené à se renouveler.

« MONTS PASS SOLIDAIRE » : COUP DE POUCE POUR LES ADHESIONS ASSOCIATIVES

Pour soutenir davantage les associations et continuer à faciliter l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour tous, la Ville de Saint-Jean-de-Monts propose le dispositif « Monts Pass Solidaire ». Sous condition de ressources, ce carnet d'aides du CCAS offre des réductions financières et/ou de la gratuité pour des activités, du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Avec un carnet par personne, enfants, jeunes et adultes peuvent notamment bénéficier d'une réduction sur une licence ou une adhésion à une association locale ou à l'école de musique intercommunale Vibrato.

« Monts Pass Solidaire » recense 655 bénéficiaires depuis 2021.

Pour les associations qui souhaitent s'engager dans ce partenariat, il est possible de contacter le CCAS : action.sociale@mairie-saintjeandemonts.fr ou 02 51 59 97 00 pour signer une convention.



FORUM DES ASSOCIATIONS : LE TEMPS FORT DES ASSOCIATIONS MONTOISES

Chaque année, la Ville réunit l'ensemble des associations montoises dans le cadre du Forum des Associations. Événement incontournable à Saint-Jean-de-Monts, c'est un moment propice pour faire découvrir les différentes activités proposées par les associations locales, profiter d'un riche programme d'animations et s'inscrire dans une structure associative.

Avec **140 associations**, la commune bénéficie en effet d'un large réseau associatif lié aux loisirs, au sport, à la culture, à la solidarité ou encore à la citoyenneté. Danse folklorique, jeu d'échecs, véhicules anciens, judo, badminton, volley-ball, aide aux personnes démunies, et bien d'autres encore : chacun peut trouver l'association qui lui correspond ! En 2024, **72 stands** étaient présents au Complexe sportif, contre 66 en 2023. L'édition précédente a également proposé des démonstrations inédites, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

Le Forum des Associations participe au rayonnement des initiatives locales en permettant aux associations de se faire connaître, de renforcer leurs liens avec les habitants et de stimuler l'engagement citoyen au sein de la commune.

L'IMPLICATION INDISPENSABLE DES BENEVOLES

Tout au long de l'année, **les membres des différentes associations participent activement à la vie locale et jouent un rôle clé en tant que bénévoles lors des événements** organisés à Saint-Jean-de-Monts. L'Association Montoise de Loisirs Sportifs (AMLS), présente à Saint-Jean-de-Monts depuis plus de 20 ans, illustre particulièrement cet engagement par la présence régulière de bénévoles lors de manifestations telles que le Triathlon, Caval'Océane, la collecte de la Banque Alimentaire et bien d'autres. D'autres associations sont également très actives comme l'association des motards du Moto Club Saint Jean Océan, le Comité des fêtes d'Orouët ou encore le Club des Sages dédié aux aînés.

Céline Vrignaud, Adjointe déléguée à la vie associative souligne : « Cette solidarité constante et naturelle qui unit les bénévoles des associations montoises est véritablement essentielle à la vitalité de notre commune, notamment par leur grande implication lors des événements. Elles savent se soutenir mutuellement et cette



entraide est un atout précieux. J'en profite donc pour les remercier sincèrement de l'engagement dont elles font preuve ! ».

La **solidarité montoise** s'exprime également à travers le programme diversifié proposé par les associations lors du Téléthon. À l'initiative de celles-ci et en partenariat avec la Ville et l'Association des commerçants et artisans M St Jean, de nombreuses animations variées ont été proposées en 2024 (basket, théâtre, palet, randonnée, karaoké, calligraphie, danse, etc.). Ce travail collaboratif incarne l'une des valeurs fondamentales du tissu associatif local : **le bien-vivre ensemble**.

Retrouvez la liste des associations sur le site de la Ville : www.saintjeandemonts.fr

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE :

L'ACTION PUBLIQUE SE MODERNISE !



Afin de toujours mieux accompagner et soutenir les associations, la Ville met en place de nouveaux services pratiques. À partir d'octobre, il sera possible de signer électroniquement les documents :

1. le document arrive directement dans votre boîte mail ;
2. un lien cliquable vous est proposé pour télécharger ou lire le document ;
3. si toutes les informations sont exactes, il suffit de cliquer sur « Signer » ;
4. après avoir rentré vos informations d'identité, un code SMS d'authentification vous est envoyé ;
5. le document est signé électroniquement.

Rapidité, facilité d'accès et de gestion, sécurité renforcée grâce à des systèmes de cryptage informatique : autant d'avantages qui facilitent vos démarches administratives !



Actions

Budget 2025 : une gestion responsable pour un avenir durable

Le 6 février, le Conseil municipal a voté un budget équilibré qui allie maîtrise des finances publiques et investissements stratégiques. Il permet de poursuivre les engagements de la Ville en matière de transition écologique, d'amélioration des infrastructures et de qualité de vie des Montois.

Un cadre budgétaire solide

► **Budget de fonctionnement** : 26 292 970 M€

La Ville maintient une gestion rigoureuse des dépenses. Les charges de personnel augmentent légèrement pour répondre aux besoins créés par la croissance de la population, la progression de l'ancienneté des agents municipaux ainsi que la prise en compte de la hausse des cotisations de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Les charges à caractère général sont en baisse en raison notamment des économies d'énergie en cours.



« Ce budget nous permet de poursuivre notre action tout en adaptant notre gestion aux contraintes économiques actuelles », explique Gérard Milcendeau, Adjoint aux finances.



Des investissements ambitieux pour l'avenir

« Nos investissements s'inscrivent dans une stratégie de long terme qui allie développement durable, attractivité et qualité de vie. », ajoute Gérard Milcendeau.

Voirie et espace public : 1 M € pour l'entretien et l'amélioration des routes et trottoirs pour un cadre de vie plus agréable et sécurisé, en complément des actions de la Communauté de Communes qui porte également la compétence.

Concevoir ensemble le futur Orouët : un 1^{er} budget de 700 000 € a été prévu pour l'année 2025. Le projet, co-construit avec les habitants depuis 2023, comprendra une nouvelle salle communale, une école agrandie, des circulations apaisées et de nouveaux espaces de détente.

Transition numérique : 401 900 € pour notamment remplacer et sécuriser les serveurs informatiques, essentiels au bon fonctionnement des services.

Extension du cimetière : 400 000 € pour anticiper la saturation des lieux et proposer de nouveaux espaces de recueillement dans un cadre paysager apaisé (cf. page 16).

Pôle enfance-jeunesse : 300 000 € en 2025 (6,3 M€ au total). Une grande crèche sera construite, le foyer des jeunes réaménagé et le centre de loisirs étendu. Un projet pensé avec les familles, qui inclut aussi la création d'une ludothèque et la végétalisation des espaces.

Skatepark : 780 000 € pour un nouvel équipement dédié aux sports urbains et aux aménagements paysagers environnants. Conçu avec les usagers, il propose depuis le 22 mars, des modules adaptés à tous les niveaux et un espace convivial pour les spectateurs.

Esplanade de la Mer : 500 000 € pour la première phase d'un projet d'embellissement et de sécurisation, avec un mobilier urbain renouvelé, une meilleure accessibilité et une sécurisation des flux entre piétons, vélos et

voitures. Début des travaux en septembre 2025, au niveau du quartier des Demoiselles.

Médiathèque : 50 000 € pour préparer son évolution, avec notamment un projet de médiathèque « hors les murs », à venir d'ici l'été !

Logement : poursuite des investissements dans les quartiers de la Métairie et du centre-bourg, financés par l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Culture et attractivité locale

SEML Saint Jean Activités : la Ville renforce son soutien à cette structure essentielle au dynamisme local en augmentant sa subvention de 150 000 € par an. Cette enveloppe permettra de maintenir la programmation d'événements majeurs comme Kid's Folies, la Déferlante, Monts Noël, Atlantique Zen, etc. La SEML gère aussi des infrastructures clés telles que le Palais des Congrès Odyssée et la Base Nautique.

« Cette subvention renforcée permettra de maintenir l'offre culturelle et événementielle de Saint-Jean-de-Monts qui participe à son rayonnement et à l'épanouissement des Montois, quel que soit leur âge. » explique Gérard Milcendeau.

Fiscalité locale : une stabilité préservée

Depuis 2017, la Ville a réduit son endettement de 55 %, permettant de poursuivre des investissements structurants sans augmenter les impôts.

La Ville poursuit en ce sens et n'augmente pas les taux d'imposition en 2025. Cette décision permet de préserver le pouvoir d'achat des Montois, dans les limites du champ d'action communal. Ainsi, seules les bases fiscales, fixées par l'Administration fiscale, évolueront de 1,7%.

« Avec ce budget 2025, Saint-Jean-de-Monts poursuit sa transformation, en conciliant rigueur budgétaire et ambition pour l'avenir. » conclut Gérard Milcendeau.

Actions

Extension et renaturation du cimetière : un projet novateur

L'agrandissement du cimetière de Saint-Jean-de-Monts prend forme. Initiée en juin 2023, une consultation a permis de mobiliser plusieurs dizaines de Montois, qui ont travaillé en collaboration avec l'Atelier de Paysage Landescape. L'objectif ? Concevoir un aménagement respectueux du cadre naturel, tout en répondant aux besoins liés à l'évolution des pratiques funéraires. Un projet d'envergure en faveur d'une gestion équilibrée de l'espace et d'une prise en compte des nouvelles attentes des familles. Focus.

Etendre : une nécessité face aux évolutions

Avec la croissance démographique de la commune et les évolutions des pratiques funéraires, l'extension du cimetière est devenue incontournable. La Ville doit donc adapter les infrastructures existantes pour éviter une saturation rapide. Aujourd'hui implanté sur une surface de 20 629 m², le cimetière comprend environ 3 500 emplacements.

Sur les cinq dernières années, la commune a enregistré une moyenne de 188 décès par an, répartis de la manière suivante :

- 35,25 % de crémation,
- 64,75 % d'inhumation.

En 2024, le nombre de décès s'élevait à 171, avec une progression notable de la crémation :

- 39,20 % de crémation,
- 60,80 % d'inhumation.

À ces chiffres s'ajoutent les nombreux échanges avec les Montois qui ont lieu pendant les consultations. « *Tous partageaient le diagnostic et soulignaient la nécessité d'adapter le cimetière pour répondre à ces mutations sociales et offrir des solutions adaptées aux familles et aux proches de défunts* » indique Barthélemy Schlumberger de l'Atelier de Paysage Landescape.



Un espace arboré unique et préservé

Situé en plein cœur de Saint-Jean-de-Monts, en bordure de forêt, le cimetière actuel est reconnu pour sa qualité paysagère. Le 1^{er} périmètre d'agrandissement s'inscrit dans la continuité de ce cadre naturel unique, caractérisé par un cordon dunaire parsemé de chênes verts et de pins maritimes. « Cette dune boisée représente un espace exceptionnel. Tout l'enjeu de ce projet était donc d'étendre en prenant soin de cet écrin fabuleux » confirme Barthélemy Schlumberger. Cette zone abrite une biodiversité remarquable, incluant plusieurs espèces protégées. Afin de préserver cette richesse écologique, un échange foncier avec l'Office National des Forêts (ONF) a permis à la Ville d'acquérir de nouveaux terrains, garantissant ainsi une intégration harmonieuse de l'extension dans son environnement.

Une promenade du souvenir pour un hommage apaisé

Dans cette optique, l'extension de 16 232 m² intégrera une promenade du souvenir, un belvédère spécialement conçu pour permettre la dispersion des cendres, placée à l'entrée de la forêt, dans un cadre naturel et serein. Cet aménagement guidera les visiteurs à travers un cheminement paisible sous les arbres. Un lieu de recueillement intime, en accord avec les valeurs de respect de la nature. Les échanges ont également permis la création d'un 2^e espace de dispersion plus près du sol. Ces deux nouveaux espaces s'ajouteront au jardin de dispersion actuel pour offrir aux défunts le repos près de leur famille.

De nouveaux columbariums

En complément de la promenade du souvenir, de nouveaux columbariums seront

installés en lisière de la forêt, entre le cimetière existant et sa 1^{ère} extension. Ces espaces dédiés offriront aux familles la possibilité d'y déposer les urnes des défunts et de s'y recueillir.

De nouvelles concessions et un cimetière naturel : la 2^{nde} extension

En complément de l'actuel travail de reprise des concessions, une 2^{nde} extension de 3 150 m² va également être réalisée. Situé dans le prolongement du cimetière, sur un terrain communal, cet espace accueillera de nouvelles concessions, un cimetière naturel permettant l'inhumation en caveau ou en pleine terre et un nouvel accès supplémentaire avec parking, chemin des Plumets.

Une renaturation pour un cimetière plus accueillant

La création de nouvelles zones ombragées va améliorer le confort des visiteurs et anticiper le réchauffement du climat. Barthélemy Schlumberger précise : « Les concertations ont mis en évidence certains points de vigilance et nous ont permis de travailler plus finement pour répondre aux besoins des familles. La revégétalisation de l'actuel cimetière en est un exemple. ».

Un projet tourné vers l'avenir

Ce projet d'extension et de renaturation du cimetière de Saint-Jean-de-Monts témoigne de l'engagement de la Municipalité à anticiper les besoins futurs tout en respectant l'environnement et les attentes des Montois. En associant les habitants à la réflexion et en intégrant des solutions innovantes, la commune s'inscrit dans une démarche de modernisation harmonieuse de son patrimoine funéraire. Ainsi, le cimetière de demain se veut à la fois un lieu de mémoire, de recueillement et de respect de la nature.



Actions

Numérique : quels enjeux pour la Ville de Saint-Jean-de-Monts ?

Récompensée comme **Tech Champion de France en 2024**, la Ville de Saint-Jean-de-Monts poursuit sa transformation numérique avec des actions concrètes pour moderniser ses infrastructures, intégrer l'innovation et garantir la sécurité des données. En 2025, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) relève de nouveaux défis pour répondre aux besoins des agents et des citoyens dans une volonté d'améliorer l'accessibilité des services publics pour tous les habitants, tout en maintenant une approche humaine dans l'accompagnement.

Une reconnaissance nationale pour l'innovation numérique

En décembre 2024, lors des Assises Nationales des Collectivités Numériques, Saint-Jean-de-Monts a été désignée Tech Champion de France, une distinction qui récompense son engagement dans la modernisation du service public Montois grâce aux outils numériques conciliant une logique de performance et un accompagnement humain.

De nouveaux services numériques au service des citoyens

Délivrance des titres d'identité (CNI & passeport) : reconnue par la Préfecture comme l'un des plus performants de Vendée, la Collectivité a enregistré 5 175

demandes en 2023 ; ce qui a abouti à une dotation de 34 658 € de la part de l'État.

Le portail famille : véritable guichet numérique accessible 24/7, il permet aux familles de gérer leurs démarches périscolaires et extrascolaires (factures, réservations). **Les ateliers dispensés par la MISAP** permettent eux de lutter contre la fracture numérique.

Un parc informatique modernisé

La mise à jour du matériel informatique constitue une priorité, avec un investissement conséquent prévu dans le budget 2025 (cf. page 14).

Dans une logique de transition écologique, la Ville privilégie l'achat de matériel reconditionné (22 ordinateurs en 2024) afin de limiter l'empreinte environnementale de ses équipements numériques.

Cette initiative se poursuit en 2025 avec une augmentation du recours à ces solutions durables, comme par exemple avec un nouveau marché pour les copieurs municipaux. Pour une gestion toujours plus responsable des ressources.

Former et accompagner les agents aux nouveaux outils

L'arrivée de nouveaux logiciels métiers et l'évolution des pratiques nécessitent un accompagnement des équipes. En 2024, 228 agents ont été formés au nouvel Intranet municipal et 10 ateliers ont permis de faciliter la transition vers la dématérialisation comptable. En 2025,

des ateliers bureautiques et numériques faciliteront l'usage des outils collaboratifs et optimiseront les processus internes.

L'intelligence artificielle : opportunité et encadrement

L'essor de l'intelligence artificielle impose à la Ville de s'adapter. En 2025, une charte IA encadrera les usages pour déployer cette nouvelle technologie. Des formations dédiées seront mises en place.

Sécuriser les données et anticiper les risques

Face à l'augmentation des cyberattaques ciblant les collectivités, la Ville renforce la sécurisation de ses systèmes d'information. Un recrutement est également en cours pour un agent dédié à la cybersécurité et à la vidéoprotection, garantissant une surveillance accrue des systèmes informatiques.



« Selon sa feuille de route Saint-Jean-de-Monts 2030, la Ville poursuit son engagement pour un numérique accessible et sécurisé. Grâce à ces évolutions, elle s'adapte aux enjeux technologiques tout en restant fidèle à son ambition : moderniser le service public sans jamais oublier l'humain. » déclare

Grégory Jolivet, conseiller municipal, délégué à la modernisation de l'action publique et numérique.

Tribunes

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

Montoises, Montois,

Lors du Conseil Municipal du 17 décembre, l'opposition nous a conseillé de nous inspirer de la politique budgétaire de la Région Pays de Loire. Cette dernière a drastiquement diminué ses subventions aux associations sportives et culturelles, mais aussi au Planning Familial et aux Missions Locales.

Nous défendons une autre vision. Pour nous, le dynamisme associatif, la santé et le bien-vivre ensemble grâce au sport, l'ouverture culturelle, l'accès des jeunes à l'emploi ou encore le droit à l'avortement doivent être défendus. Nous avons voté un budget communal conforme à ces valeurs et à ces choix sociétaux.

Notre engagement se concrétise par exemple avec un budget de 700 000 € envers les associations ainsi que par la mise à disposition des salles communales, soutenant ainsi l'engagement de nos bénévoles

Des balades santé ont été organisées pour nos aînés, associant activité physique et découverte du patrimoine, afin de favoriser le bien-vieillir à Saint-Jean-de-Monts.

La Ville a rencontré plus de 85 demandeurs d'emploi en participant au Job Dating, organisé par France Travail Châlans et OMDM. Nous favorisons ainsi l'emploi local et l'attractivité de notre commune.

Un nouveau skatepark est sorti de terre. La nouvelle passerelle du Potet est installée. L'estacade est en cours de réparation. Les halles du marché ont été rénovées. Les travaux de la gendarmerie reprendront dans les prochaines semaines. L'extension du cimetière débutera cet été et l'embellissement de l'Esplanade débutera en septembre : nous œuvrons pour notre cadre de vie. Nous investissons d'ailleurs 1M€ en 2025 pour la voirie et les trottoirs, en complément du budget intercommunal.

La SEML Saint Jean Activités a encore une fois contribué au dynamisme culturel et sportif de notre ville en organisant Kid's Folies, les activités à l'année de la base nautique ainsi qu'en accueillant la saison culturelle de la 5^e saison avec notamment une performance exceptionnelle de Clémentine Célarié au Palais des Congrès Odyssée.

Ces exemples illustrent ce pourquoi nous travaillons avec vous. Nous tenons à ce titre à remercier les 600 participants qui se sont déplacés au Salon des Montois pour échanger sur les enjeux de notre territoire et contribuer activement à notre feuille de route #Saint-Jean-de-Monts 2030. D'ici l'été, nous aurons le plaisir de partager la 2^e version de ce plan d'action.

Continuons ensemble, Montoises et Montois, de construire un avenir solide et solidaire pour Saint-Jean-de-Monts.

Agir Ensemble

Facebook : veroniquelaunay.agirensemble

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Le maire a lancé sa campagne électorale 2026 avec « le Salon des Montois » le 15 Mars dernier !

Campagne d'affichage, tracts mis à la disposition des Montois, intervention sur la radio « NOV FM ». Évidemment cette manifestation est financée sur les deniers de la commune. Le grand jeu pour montrer tout l'intérêt porté aux besoins des Montois et bâtir son futur programme. Nous regrettons d'avoir été tenus à l'écart de cette manifestation qui pourtant concerne l'ensemble des élus qui œuvrent pour le bien-être de tous les Montois et nous aurions souhaité y participer, non pas en tant que spectateurs mais en tant que membres du conseil municipal ! Nous avons d'ailleurs apprécié les diverses interventions des agents, professionnels, qui ont animé les divers temps forts de cette journée et nous tenons à leur exprimer nos félicitations.

Alors fallait-il faire un forum pour entendre les besoins des Montois qui sont connus de tous :

- Améliorer la qualité des routes qui sont de plus en plus abîmées.
- Renforcer la sécurité dans notre ville.
- Revoir la politique de nettoyage des trottoirs et/ou abords de la ville sur lesquels il faut louvoyer pour éviter les déjections canines et les détritiques qui malheureusement sont de plus en plus nombreux depuis la réorganisation du ramassage des ordures ménagères ; voire verbaliser les contrevenants afin que Saint Jean de Monts retrouve ses lustres d'antan.
- Écouter et faire en sorte que les associations montoises, qui se plaignent des coûts prohibitifs pratiqués par la SEM SAINT JEAN DE MONTS ACTIVITES pour la location de salles à Odyssée, soient entendues, alors même que la subvention allouée par la ville à la SEM en 2025 a encore augmenté de 150.000 € pour atteindre la somme de 2.500.000 €.
- L'incompréhension d'une partie de la population pour une dépense de 780.000 € pour un skate parc et son environnement alors que des besoins d'entretien de nos locaux publics sont de plus en plus prégnants.
- Des investissements qui interpellent les Montois comme les travaux de rénovation de la médiathèque pour 600.000 € au niveau de la commune ou les 2.000.000 € sur le budget de la Communauté de Communes pour faire de nouveaux locaux dans la Maison des Services qui vient à peine d'être inaugurée.

Nous sommes contre l'immobilisme, mais nous œuvrons pour que les dépenses publiques effectuées par la commune profitent bien à l'ensemble des Montois et leur assurent une amélioration de leur vie au quotidien.

Vos élus d'Autrement Saint Jean de Monts

Texte remis le 25 mars 2025

Zoom

Le nouveau skatepark est ouvert



La Ville de Saint-Jean-de-Monts est ravie de présenter son tout nouveau skatepark, désormais ouvert et accessible à tous. Ce projet de dernière génération a été conçu pour accueillir les skateurs, avec des modules adaptés à tous les niveaux, des débutants aux plus confirmés. Situé en entrée de ville, cet ouvrage reflète l'engagement de la Commune pour une offre sportive diversifiée.

Une conception participative au cœur du projet

La Ville a voulu que ce projet corresponde au mieux aux besoins des usagers en impliquant directement les citoyens. Le questionnaire en ligne et les 4 ateliers collaboratifs ont réuni plus de 250 participations. Les échanges ont porté sur des aspects variés, comme l'aménagement des espaces, le choix des modules à intégrer, ainsi que sur son identité esthétique et végétale. Ce processus participatif a permis de créer un endroit à la fois fonctionnel, adapté aux besoins des pratiquants et respectueux de son environnement.

Un lieu convivial et accessible à tous

Le skatepark a été pensé pour offrir une progression facile, ludique et sécurisée aux



skateurs, quel que soit leur niveau. Il se compose d'une zone d'initiation pour les débutants et de modules plus techniques comme les rampes, une barre de slide, une funbox et un bowl ouvert, proposant aux sportifs plus expérimentés de perfectionner leur discipline. L'espace est également aménagé pour les spectateurs, avec une estacade en bois donnant la possibilité d'observer les pratiquants dans un cadre confortable et sécurisé. Ce nouvel équipement de glisse se veut dès lors un véritable lieu de rencontre intergénérationnelle.

À proximité immédiate, la coulée verte qui relie le skatepark au quartier du Vasais facilite l'accès et renforce les liens entre les habitants. Des aménagements pour le stationnement des vélos et des aires paysagères aux alentours permettent aux familles et aux promeneurs de profiter pleinement de l'environnement.

Un lieu idéalement placé pour dynamiser la ville

Stratégiquement situé à l'entrée de la ville et à proximité du collège, le skatepark devient un véritable point de repère pour Saint-Jean-de-Monts. Sa localisation offre une accessibilité facile, tant pour les jeunes du secteur que pour les visiteurs. En plus des pratiques libres, il accueillera également des événements, tels que des compétitions de skate et de trottinette. Ces manifestations permettront de dynamiser la commune, en apportant une nouvelle animation et en fédérant les habitants autour de la discipline sportive.

Le projet en chiffres

Le budget total du projet s'élève à 780 000 €, dont 477 016 € sont consacrés à la construction. Pour son financement, l'État a accordé une subvention de 125 920 € et le Département : 50 000 €. Les travaux ont débuté au premier trimestre 2024, et l'ouverture du skatepark a eu lieu en mars 2025, avec des aménagements en cours pour finaliser les touches paysagères.

Des acteurs locaux investis dans le projet

Le skatepark de Saint-Jean-de-Monts a été conçu par l'Atelier 360° et réalisé avec l'aide d'entreprises locales. Crochet TP a assuré les terrassements, FL Construction la maçonnerie et ID Verde a pris en charge les aménagements bois et paysagers, garantissant un savoir-faire et un investissement des acteurs économiques de la région.

Un lieu de vie et de dynamisme

Plus qu'un simple équipement sportif, le skatepark devient un lieu central pour la pratique, la convivialité et les rencontres. Il offrira aux jeunes skateurs l'occasion de s'exprimer, mais aussi aux familles de se retrouver dans un cadre agréable. C'est un espace de partage intergénérationnel qui contribue à renforcer le lien social et à apporter une nouvelle dynamique à la commune. Ce projet ambitieux participe au rayonnement de Saint-Jean-de-Monts, en donnant aux habitants et aux visiteurs une aire de loisirs moderne, accessible et respectueuse de l'environnement.



Infos pratiques

HORAIRES

► HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage
Tél. : 02 51 59 97 00
relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr
www.saintjeandemonts.fr
Du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 14h-17h30 • Samedi : 9h-12h
Les rendez-vous sont à privilégier.
Instruction Carte Nationale d'Identité
Passeport sur rendez-vous :
www.saintjeandemonts.fr (Mes démarches)

► SERVICE URBANISME

20, rue de la Plage
Tél. : 02 51 59 97 17
urbanisme@mairie-saintjeandemonts.fr
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de
9h-12h30 / 14h-17h30
Accueil physique uniquement sur RDV

► MÉDIATHÈQUE-ESPACE CULTUREL

Bd Maréchal Leclerc
Tél. : 02 51 58 91 12
mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr
Entrée libre et gratuite
Lundi & mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-17h
Fermeture les jours fériés.

► LUDOTHÈQUE

33, rue Neuve
Tél. : 02 51 59 34 04
En période scolaire :
Mardi, jeudi, vendredi : 16h-18h
Mercredi : 9h-12h & 14h-18h
En période vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : 10h-12h & 14h-18h

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

AU CENTRE D'ACTIVITÉS SOCIALES LA PASSERELLE

29, bd Maréchal Leclerc

► **CIDFF** (Centre d'Information sur Les Droits des Femmes et des Familles) Permanence gratuite d'accès aux droits - Uniquement sur rendez-vous. Tél : 02 51 08 84 84

► **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE MCRN**. Uniquement sur rendez-vous. Tél : 07 87 57 33 80

► **ENTRAID'ADDICT** (alcool / tabac / drogue)
Le 2^{ème} samedi du mois de 9h30 à 11h30
Tél : 06 65 39 79 85

► POLICE MUNICIPALE

& Gestion du service des objets perdus et/ou trouvés - 18, rue de la Plage (Côté droit de l'Hôtel de Ville) - Tél. : 02 51 59 97 09
police@mairie-saintjeandemonts.fr
Jusqu'au 14 juin :
Du lundi au samedi : 8h-12h
Du 15 juin au 15 septembre
Du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-17h30
Samedi matin : 8h-12h
en cas d'absence composer le 02-51-59-97-09

► OFFICE DE TOURISME

Odyssée : 67, esplanade de la Mer
Tél. : 02 72 78 80 80
paysdesaintjeandemonts.fr
accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr
Jusqu'au 4 juillet :
Tous les jours : 10h-12h30 & 14h00-18h
(fermé le jeudi sauf périodes de vacances scolaires et jours fériés)

► BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h
Samedi : 9h-12h30

► MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

10, rue Jean Launois
Tél. : 02 51 49 68 40
Sur rendez-vous uniquement

► GARE ROUTIÈRE

29, bd Marechal Leclerc
Jusqu'au 14 juin :
Mardi, jeudi, vendredi, Samedi : 9h - 12h15
Mercredi : 9h-12h30 & 14h - 17h15
Tél : 02 51 58 97 33

À L'HÔTEL DE VILLE

18, rue de la Plage

► **ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE** Conseils gratuits de M. Olivier Lapeyre, architecte pour votre projet. Sur RDV : 02 51 51 59 97 17
2 permanences mensuelles les 1^{er} et 3^e lundis après-midi du mois de 14h à 16h
www.caue85.com

MARCHÉS

► **MARCHÉ DU CENTRE-VILLE** Place J. Yole
Les halles sont ouvertes tous les jours.
Grand marché tous les mercredis et samedis matin toute l'année.

Grand marchés exceptionnels :

- Lundi de Pâques : 21 avril 2025
- Lundi de Pentecôte : 9 juin 2025

MISAP

Maison Intercommunale des Services aux Publics

7, rue des Anciens d'AFN

Lundi : 9h - 12h15 & 14h-17h sur RDV
Mardi & mercredi : 9h - 13h & 14h-17h
Jeudi : 14h-17h • Vendredi : 14h-16h45
Tél. : 02 55 34 00 40

Courriel : france-services@omdm.fr

► **ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV** Sur RDV du lundi au vendredi. Par Tél 02 51 58 61 81 ou par mail : habitat@omdm.fr

► **MISSION LOCALE** sur rdv
Tél. : 02 51 26 96 18

► **FINANCES PUBLIQUES (IMPOTS)** sur rdv mardi et mercredi. Tél. : 02 55 34 00 40

► **SAUR** sans rdv les mercredis matin.
Tél. : 02 51 37 01 09

► **RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL** les lundis et mardis de 14h à 17h ou sur rdv.
Tél. : 02 55 34 00 46

► **LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS** les mercredis de 14h30 à 17h30, les vendredis de 9h à 12h et les derniers samedis du mois de 9h30 à 12h (entrée rue de la plage). Tél. : 02 55 34 00 46

► **CONCILIATEUR DE JUSTICE** sur rdv les vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h. Premier contact par email : philbeauvallet@gmail.com

► **POINT CONSEIL BUDGET - ADAPEI - ARIA**
Le 2^e jeudi du mois. Uniquement sur rendez-vous.
Tél. : 07 57 78 72 41

► **LE NID DES AIDANTS** — sur rdv le 3^e jeudi du mois. Tél. : 06 77 39 09 06

► **UFC QUE CHOISIR** — sur rdv le 1^{er} vendredi du mois, l'après-midi. Tél. : 02 51 36 19 52
contact@vendée.ufcquechoisir.fr

► **LA MAISON DES ADOLESCENTS** — sur rdv le 1^{er} jeudi du mois et les 2^e et 4^e mardi du mois
Tél : 02 51 62 43 33

► SERVICE SOCIAL DE LA CAF

Service destiné uniquement aux familles fragilisées par une situation de séparation : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h
Sur rdv 02 28 10 52 94

► SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE

(uniquement pour les assurés en arrêt de travail préoccupés par leur reprise d'activité, les assurés qui rencontrent des difficultés à faire face aux conséquences de leur maladie dans leur vie quotidienne) : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h à 13h
Sur rdv au 3646 ou via www.ameli.fr



Rendez-vous

Du 5 au 30 avril

Kid's Folies « Dans tous les sens »

Le Festival Kid's Folies propose tout un panel d'activités à Saint-Jean-de-Monts, destiné aux enfants et à leur famille !

► Du 5 au 30 avril • Odyssea

2 EXPOSITIONS « Dans tous les sens » une installation artistique participative et « Le Laboratoire de Merlin » une exposition scientifique interactive.
Tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

► 15, 25 et 29 avril • 14h30 • Espace des Oiseaux

CONCOURS DE CHATEAU DE SABLE

« À vos pelles, prêts, créez ! »
Tout public | Tarif : 5€ par famille

► 17 avril à 17h • Odyssea

ÇA CARTONNE

Un spectacle mêlant magie, poésie et humour, où Lucien tente de construire une maison en carton, à sa manière !
À partir de 4 ans | Durée : 45 minutes | Tarif : 9€

► Les samedi 19 & dimanche 20 avril • De 10h à 18h
Plage des Oiseaux

WEEK-END SENSATION PIRATES

Rejoignez une aventure hors du temps au cœur d'un campement de pirates échoués, composé d'un grand radeau, de majestueuses tentes, ainsi que de coffres, tonneaux, cordages et outils de navigation.



► 19 avril • Espace des Oiseaux

SOIREE SOUS LES ETOILES

La parade « Abysses, l'odyssée des mers »
Parade à 21h & feu d'artifice à 22h
Gratuit | Tout public

► 19 avril & 30 avril • 11h • Médiathèque

Y'A DES HISTOIRES

DANS L'AIR Lectures d'albums par les bibliothécaires sur le thème de Kid's Folies.
À partir de 4 ans | Gratuit | Sur réservation

► 23 avril • 10h30, 14h30 & 16h • Médiathèque

ATELIER PARENT/ENFANT

Découvrez en duo la technique de la sérigraphie au tampon, avec Aude Marie, talentueuse illustratrice qui met en scène des personnages naïfs et animaux décalés..
Dès 6 ans | Gratuit | Sur réservation

Programme complet et réservations sur :

www.kidsfolies.fr

au 02 72 78 80 80

et à l'Office de Tourisme.



Scannez pour accéder au programme complet



Dimanche 18 mai de 10h à 17h

PORTES OUVERTES DES SERRES MUNICIPALES

Route du Clousis

Les serres municipales ouvrent leurs portes pour présenter leur production mais aussi proposer des ateliers et prodiguer des conseils. En compagnie des agents du Service des Espaces Verts (SEVE), les visiteurs partiront à la découverte de la production des végétaux locaux sur plus de 4 000 m² et du savoir-faire artisanal des agents de la Collectivité.
Tout public | Gratuit



► Vendredi 25 avril à 20h30

Concert Lotone

chanson folk indé

Le projet hybride de deux artistes créant des chansons folk aux accents acoustiques et électro.

Tout public • À partir de 12 ans

Gratuit • Sur réservation • Médiathèque

► Lundi 5 mai à 14h30

Conférence de l'Université Permanente

Thierry PIEL

Du Shah aux Ayatollahs : chronique contemporaine de l'Iran

Informations :

up.saint-jean-de-monts@univ-nantes.fr

Odyssea

► Mercredi 14 mai à 14h

Atelier "En mai, fais ce qu'il te plaît !"

Découpage, coloriage, bricolage et recyclage

Dès 8 ans • Gratuit • Sur réservation

Médiathèque

► Samedi 17 & dimanche 18 mai

Festi'vagues

Rendez-vous à la base nautique pour profiter des nombreuses animations proposées : initiations, sensibilisations, défis, challenges. Profitez de la soirée conviviale le 17 mai avec un concert !

Base nautique



► Vendredi 30 & samedi 31 mai

Déferlante de Printemps

Festival d'arts de la rue.

Square Albert Pommier • Gratuit

► Du 6 au 14 juin

Très Court International Film Festival

Plus de 40 films venus du monde entier !

Tout public • À partir de 12 ans

Gratuit • Médiathèque

► Samedi 28 & dimanche 29 juin

40^e Triathlon International

La plage, la forêt et l'esplanade accueillent plus de 1 500 triathlètes !

Gratuit • Renseignements :

Saint Jean de Monts Vendée

Triathlon Athlétisme

Tél. : 06 45 25 71 08



ET AUSSI...

Retrouvez l'actualité de la commune sur le site :

www.saintjeandemonts.fr

Également sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram



Environnement



Efficiences énergétique des bâtiments communaux : le défi de l'économe de flux

La Ville de Saint-Jean-de-Monts poursuit son engagement en faveur de la préservation des ressources et de la transition écologique. Dans cette dynamique, elle a récemment recruté un économe de flux afin d'optimiser la gestion énergétique de ses bâtiments communaux. Focus sur ce métier peu connu, pourtant essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique de la Commune.

POURQUOI AVOIR RECRUTÉ UN ÉCONOME DE FLUX ?

Le poste s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE). La volonté politique est de moins consommer, d'avoir des bâtiments moins énergivores et plus confortables pour les usagers et les agents. Plus globalement, la Ville doit aussi être en adéquation avec les nouvelles réglementations de l'État.

QUEL EST SON RÔLE AU SEIN DE LA VILLE ?

Tout juste arrivé, ses missions consisteront à effectuer un travail de fond sur la réduction de la consommation énergétique des bâtiments par l'ana-

lyse des fluides que sont l'électricité, l'air et l'eau, tout en participant également à gérer la maintenance et l'entretien des bâtiments communaux. Il devra ensuite proposer des bouquets de solutions en fonction des budgets alloués, des personnes concernées et des bâtiments, tout en améliorant le confort des usagers. Il jouera aussi

un rôle de pédagogue auprès des publics en sensibilisant sur les actions individuelles et collectives à mettre en œuvre. Tout le monde est acteur !

EN QUOI EST-CE PRIMORDIAL QUE LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Il est nécessaire d'impulser le changement auprès des particuliers et des collectivités afin d'œuvrer ensemble face à cette urgence climatique. La municipalité accompagne les usagers et leur donne aussi l'exemple en montrant les bons gestes à suivre. Elle a donc un devoir d'exemplarité, mais c'est surtout une réelle volonté de la part des élus de la Ville d'aller en ce sens.



Nicolas Thaumoux, récemment recruté en tant qu'économe de flux : « C'est avec beaucoup de plaisir que je rejoins la Ville de Saint-Jean-de-Monts pour y mettre à profit mon expérience technique et relationnelle afin d'optimiser nos consommations d'énergie et nos ressources, en contribuant ainsi à une gestion plus durable et écoresponsable des bâtiments de la commune. »



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de Saint-Jean-de-Monts s'est engagée dans le programme d'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (AC-TEE - Chêne 4) qui a pour objectif d'accompagner les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics. Elle bénéficie ainsi d'un réseau national d'économies de flux et d'une aide financière au recrutement à hauteur de 40% du salaire brut chargé (montant maximal de 38 133,33 €).